

## **RAPPORT N°182 DE SOS-TORTURE/BURUNDI PUBLIE LE 8 JUIN 2019**

Ce rapport de SOS-Torture/Burundi couvre la période du 1<sup>er</sup> au 8 juin 2019 concernant les cas de violations et atteintes aux droits de l'homme au Burundi.

Au moins deux (2) personnes ont été assassinées au cours de la période : les victimes n'ont pas été identifiées. Deux autres personnes ont survécu à une attaque.

Le rapport évoque aussi quatre (4) arrestations arbitraires. Parmi les victimes, des membres du parti d'opposition CNL. Sept (7) autres membres de ce parti ont été grièvement blessés par des miliciens imbonerakure dans la commune Mubimbi.

### **1. Atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique**

- Des individus non identifiés ont assassiné deux (2) hommes dont les corps ont été découverts sur la colline Bambo, zone Ngoma, commune Murwi, province Cibitoke (nord-ouest du pays) le 4 juin 2019 dans la soirée. Des témoins rapportent que les corps des victimes étaient en décomposition avancée et ligotés à un arbre.

Sos-Torture/Burundi note que les habitants de la localité ainsi que l'administration et la police n'ont pas identifiés les victimes. L'administrateur communal de Murwi a cependant ordonné l'enterrement sans permettre des enquêtes supplémentaires qui auraient permis d'identifier les deux hommes ainsi que d'éventuels suspects de leur exécution extrajudiciaire.

- Des individus non identifiés ont attaqué et blessé à la machette Vénuste Nkurunziza (40 ans) et Juvénile Butoyi (30 ans) sur la colline Bugera, commune Ndava, province Mwaro (centre du pays) le 4 juin 2019 dans la soirée. Des proches rapportent que les victimes ont été évacuées dans un hôpital pour des soins.

Sos-Torture/Burundi note que la police de Ndava a annoncé l'arrestation d'un suspect.

### 2. Atteintes au droit à la liberté et à la sécurité physique

- Des agents de police ont arrêté Pierre Barakikana dans la zone Mvugo, commune Nyanza Lac, province Makamba (sud du pays) le 29 mai 2019. Des proches rapportent qu'il est victime des prêches qu'il a prononcés au cours de ses enseignements à l'église Emmanuel dont il est un des fidèles. Ces propos sont en lien avec des prophéties sur le Burundi.

Sos-Torture/Burundi note une arrestation arbitraire et une violation des libertés religieuses de la victime par un administratif qui n'a pas les prérogatives d'ordonner la détention en lieu et place des organes judiciaires. Des témoins rapportent que le gouverneur de Makamba Gad Niyukuri a ordonné le transfert de M. Barakikana vers la prison de Murembwe (province Rumonge).

- Des agents de police ont arrêté Rémégie Uwizeyimana et deux autres hommes dans la commune Busoni, province Kirundo (nord du pays) le 2 juin 2019. Des proches rapportent que M. Uwizeyimana est le responsable du parti d'opposition CNL (Congrès National pour la Liberté) pour la commune Busoni et ses deux compagnons sont des militants de ce même parti. Ils sont accusés de tenir une réunion non autorisée.

Sos-Torture/Burundi note des arrestations arbitraires qui continuent à viser des militants du parti CNL. Ces arrestations, persécutions et intimidations se sont accentuées depuis l'agrément de ce parti en février 2019.

- Des membres de la milice imbonerakure ont attaqué et blessé grièvement Astère Hakizimana et son épouse Béatrice Kamariza, Jean Paul Ndayishimiye, Richard Ndereyimana, Nestor Bamporubusa et Christophe Hakizimana sur la colline Muhororo, commune Mubimbi, province Bujumbura le 2 juin 2019 dans la soirée. Des proches rapportent que les victimes sont des militants du parti d'opposition CNL. Les miliciens du parti au pouvoir CNDD-FDD ont usé de machettes, de gourdins et de couteaux pour attaquer ces membres de l'opposition à leurs domiciles respectifs.

Sos-Torture/Burundi note une nième attaque violente visant des membres de l'opposition, particulièrement du parti CNL. Les auteurs de ces attaques bénéficient de l'impunité totale étant donné leur appartenance au parti au pouvoir. La police n'a arrêté aucun des présumés auteurs qui sont pourtant connus et identifiés par les victimes.



Deux des victimes attaquées et blessées par des miliciens imbonerakure

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat du Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.